



GUIDE ABRÉGÉ DU QUESTIONNAIRE Recensement

Le 16 mai 2006

**Ce guide vous aidera à remplir
votre questionnaire du recensement.
La version complète du guide est disponible
dans le site Internet de Statistique Canada à l'adresse suivante :**

www.recensement2006.ca

**Remplissez le questionnaire du Recensement de 2006 aujourd'hui même,
soit dans Internet à l'adresse indiquée ci-dessus,
soit en utilisant le questionnaire papier.**



Pour remplir votre questionnaire du recensement dans Internet :

- ayez en main le code d'accès Internet qui apparaît dans la partie supérieure du questionnaire papier;
- visitez le site Internet du recensement à l'adresse suivante : www.recensement2006.ca;
- suivez les instructions étape par étape;
- une fois terminé, veuillez **NE PAS** retourner le questionnaire papier par la poste.



Pour remplir votre questionnaire papier :

- lisez les instructions attentivement;
- utilisez un stylo à bille à encre bleue ou noire; **EN LETTRES**
- veuillez écrire lisiblement en lettres majuscules : **MAJUSCULES** ;
- cochez les cercles à l'aide d'un « X » comme ceci : « »;
- une fois votre questionnaire papier rempli, retournez-le par la poste dans l'enveloppe fournie.



Vous avez besoin d'aide?

Visitez notre site Internet au www.recensement2006.ca ou encore appelez l'Assistance téléphonique du recensement en composant le 1 877 594-2006, du 1^{er} mai au 31 mai, de 8 h à 21 h si :

- vous avez besoin d'aide pour remplir votre questionnaire;
- un des membres de votre ménage préférerait remplir son propre questionnaire;
- vous désirez obtenir une version imprimée du guide complet du questionnaire;

Si vous désirez utiliser le service ATS/ATME, composez le 1 888 243-0730.

9B.1

Visitez le www.recensement2006.ca



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



GUIDE ABRÉGÉ DU QUESTIONNAIRE


Recensement

Le guide abrégé ne fournit que quelques instructions sur la façon de répondre à certaines questions de votre questionnaire du Recensement de 2006. Le guide complet du questionnaire renferme des instructions détaillées portant sur l'ensemble des questions. Ce guide est disponible dans notre site Internet (www.recensement2006.ca) ou il peut être obtenu en version imprimée en composant le 1 877 594-2006.


COMMENT REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

 Veuillez écrire en lettres majuscules et au centre des cases comme indiqué dans l'exemple suivant :


C A N A D A

 Lorsque toutes les cases d'une même ligne ont été utilisées, poursuivez sur la ligne suivante tel qu'illustré ci-dessous. N'écrivez pas à l'extérieur des cases.

1 4 3 B O U L W I
L L I A M

 Pour corriger une information, rayez le ou les caractère(s) erroné(s) et poursuivez tel qu'illustré dans l'exemple suivant :

~~1 3 4~~ 1 4 3 B O U
L W I L L I A M

 Veuillez centrer votre « X » dans le cercle afin qu'il soit lu par le lecteur optique « ⊗ ».

 Pour corriger une réponse dans un cercle, noircissez la mauvaise réponse « ● » et marquez le bon cercle avec un « ⊗ ».

LE POURQUOI DES QUESTIONS

Les données du recensement servent à prendre des décisions importantes concernant votre communauté, province ou territoire ainsi que le pays tout entier. Parmi les milliers d'utilisateurs des données du recensement, citons les gouvernements, le milieu des affaires, les associations et les organismes communautaires. Le recensement profite à tous les Canadiens en permettant de :

- déterminer l'emplacement des services requis tels que les hôpitaux, les routes, les écoles, les garderies et le transport en commun;
- calculer les paiements de transferts fédéraux versés aux provinces et territoires;
- planifier les programmes de pension, de santé, de logement et d'emploi.

PROTECTION DES QUESTIONNAIRES

Les questionnaires du Recensement de 2006 seront conservés conformément aux exigences de la loi et entreposés de façon sécuritaire.

AU SUJET DES QUESTIONS

Les questions 1 à 6 portent sur les personnes vivant dans chaque ménage.

Les questions 7 à 8 fournissent des renseignements sur les Canadiens et Canadiennes qui éprouvent des difficultés au cours de leurs activités quotidiennes et dont les activités sont réduites en raison d'un état physique, d'un état mental ou d'un problème de santé.

Les questions 9 à 21 permettent de tracer un profil social et culturel de la population du Canada.

La question 22 indique au répondant que seules les personnes âgées de 15 ans et plus ont à répondre aux questions qui suivent.

Les questions 23 et 24 nous renseignent sur l'origine et la destination des résidents du Canada ayant déménagé à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

La question 25 nous renseigne sur le nombre de personnes nées au Canada dont les parents sont nés à l'extérieur du Canada et sur leur lieu de naissance.

Les questions 26 à 32 nous informent sur la scolarité, la formation et les compétences professionnelles des gens vivant au Canada.

La question 33 nous renseigne sur le temps consacré aux activités à la maison non rémunérées.

Les questions 34 à 50 fournissent des renseignements sur le travail rémunéré effectué par les personnes de 15 ans et plus.

Les questions 51 et 52 constituent une source de données détaillées sur le revenu des personnes vivant au Canada, leur famille et leur ménage. Les répondants peuvent autoriser Statistique Canada à utiliser l'information fournie dans leur fichier de déclaration de revenus pour répondre à la question 52.

La question 53 donne à chaque personne l'occasion de prendre une décision éclairée sur ce qui adviendra de ses renseignements personnels du Recensement de 2006. Les renseignements seront divulgués dans 92 ans seulement si la personne a répondu « Oui » à cette question. Le consentement à la divulgation des renseignements du recensement permettra aux générations futures de mieux comprendre ce qu'aura été la société canadienne en 2006.

Les questions H1 à H8 fournissent des informations sur les caractéristiques des logements.



Autres instructions pour certaines questions

Question 5 – Union libre

Les personnes vivant en union civile devraient répondre « Oui » à la question portant sur l'union libre.

Questions 13 à 16 – Langue

Si la personne est sourde ou malentendante ou a un trouble de la parole, indiquez sa connaissance du français, de l'anglais ou d'autres langues, y compris le langage gestuel.

Dans le cas d'un enfant ne parlant pas encore, indiquez la langue que l'enfant apprend à parler à la maison; si deux langues sont parlées, indiquez la langue qui est utilisée le plus souvent pour s'adresser à l'enfant; si les deux langues sont utilisées également, indiquez-les toutes les deux.

Questions 34 à 50 – Activités sur le marché du travail

Déclarez uniquement:

- un travail fait pour un salaire, un traitement, des pourboires, une commission ou une rémunération à la pièce;
- un travail fait à son compte dans une entreprise, une ferme ou dans l'exercice d'une profession, seul ou en association;
- un travail fait pour un salaire, comme le ménage ou la garde d'enfants au domicile d'une autre personne;
- un travail fait pour un paiement en biens ou services (plutôt qu'en argent) dans une entreprise non familiale (par exemple, comme membre d'un ordre religieux);
- un travail fait sans dispositions définies concernant le salaire par un membre de la famille dans une ferme ou dans une entreprise familiale ou professionnelle.

Ne déclarez pas:

- le travail bénévole;
- les travaux ménagers sans salaire;
- les soins à des enfants sans salaire;
- les soins à des personnes âgées sans salaire;
- l'entretien de la maison sans salaire;
- les loisirs.

Question 46 – Lieu de travail

Cochez le cercle **À domicile** pour toute personne de 15 ans et plus qui travaillait à domicile – par exemple, les agriculteurs, les consultants, les concierges d'immeubles d'appartements.

Si la personne travaillait à domicile une partie du temps et à l'adresse d'un employeur l'autre partie du temps :

- cochez le cercle **À domicile** si elle travaillait la majeure partie du temps chez elle (par exemple, trois jours sur cinq);
- cochez le cercle **À l'adresse précisée ci-dessous** et inscrivez l'adresse en majuscules, si elle passait plus de temps à travailler à l'adresse de son employeur.

Pour les personnes qui ont travaillé à divers endroits :

- si elles se rapportent à un siège social ou à un entrepôt avant de commencer à travailler chaque jour, cochez le cercle **À l'adresse précisée ci-dessous** et spécifiez l'adresse ou le nom du siège social ou de l'entrepôt;
- sinon, cochez le cercle **Sans adresse de travail fixe**.

Question 49 – Semaines travaillées en 2005

Inscrivez **52 semaines** même si les personnes ont travaillé moins d'une année, mais qu'elles étaient payées pour 12 mois, comme les enseignants.

Question 51 – Autorisation d'utiliser les dossiers de déclaration du revenu

Pour faire gagner du temps aux répondants, Statistique Canada leur demande l'autorisation d'utiliser les renseignements déjà disponibles dans leurs dossiers de déclaration de revenu.

Les répondants qui donnent cette autorisation à Statistique Canada n'ont pas à répondre à la question 52. Les répondants qui ne donnent pas cette autorisation doivent répondre à la question 52.

Question 52 – Revenu en 2005

Répondez à la question 52 pour toutes les personnes de 15 ans ou plus, qu'elles aient travaillé ou non, ou qu'elles aient eu ou non un revenu en 2005.

Inscrivez le revenu annuel touché du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005 pour chacune des sources applicables mentionnées aux parties a) à k), de même que le revenu total provenant de toutes les sources. Aussi, inscrivez le total de l'impôt payé en 2005 (fédéral, provincial et territorial).

Tous les revenus reçus durant l'année devraient être inscrits, même les revenus qui ne sont pas imposables, sauf :

- les gains ou pertes en capital;
- les retraits des fonds enregistrés d'épargne retraite et autres plans d'épargnes pour couvrir les dépenses courantes ou pour rembourser une dette;
- les sommes forfaitaires reçues en héritage, les gains de loterie, les règlements monétaires forfaitaires d'assurance.

Si vous n'êtes pas certain du montant exact pour une source, donnez une estimation aussi juste que possible. Au besoin, consultez votre déclaration de revenu de 2005 et les feuillets de renseignements connexes.

Indiquez le revenu provenant de l'étranger en dollars canadiens équivalents.

Votre participation contribuera à faire en sorte que le Recensement de 2006 soit une excellente source d'information pour la population canadienne.